

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODÈVOIS ET LARZAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 6 NOVEMBRE 2025

numéro
BC_251106_1

L'an deux mille-vingt cinq, le six novembre,
Le Bureau communautaire, dûment convoqué le trente et un octobre deux mille vingt-cinq, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil de l'Espace Marie-Christine BOUSQUET, sous la Présidence de Jean-Luc REQUI.

nombre de membres	
en exercice	15
présents	13
exprimés	13
vote	
pour	13
contre	0
abstention	0

Présents :

Jean-Paul PAILHOUX, Claire VAN DER HORST, Jean TRINQUIER, Bernard GOUJON, Daniel FABRE, Gaëlle LEVEQUE, Jean-Marc SAUVIER, Fadilha BENAMMAR KOLY, David BOSC, Valérie ROUVEIROL, Jean-Luc REQUI, Bernard JAHNICH, Daniel VALETTE.

Absents :

Jérôme VALAT, Frédéric ROIG.

OBJET :	Approbation des demandes de subventions de fonctionnement auprès des différents partenaires pour l'année 2026
----------------	--

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°CC_200728_02 du Conseil communautaire du 28 juillet 2020, relative à l'attribution des délégations au Bureau communautaire,

CONSIDÉRANT le tableau de synthèse des demandes de subventions auprès des différents partenaires pour l'année 2026 annexé à la présente délibération,

CONSIDÉRANT que pour plus de facilité de gestion des échanges avec les différents partenaires, chaque demande fera l'objet d'un extrait du registre des actes avec une sous numérotation spécifique,

Où l'exposé de Jean-Luc REQUI et après en avoir délibéré, le Bureau communautaire :

- **ARTICLE 1 : APPROUVE** les demandes de subventions de fonctionnement auprès des différents partenaires pour l'année 2026, selon le tableau de synthèse annexé à la présente délibération,

- **ARTICLE 2 : AUTORISE** le Président ou son représentant, à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous les documents y afférents,

- **ARTICLE 3 : DIT** que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, publié selon la réglementation en vigueur, notifié aux tiers concernés et inscrit au registre des actes.

Pour extrait certifié conforme au registre des actes.

Accusé de réception en préfecture
34-200017341-20251106-lmc122111-DE-1-1
Date de télétransmission : 07/11/25
Date de publication : 12/11/2025
Date de notification aux tiers :
Moyen de notifications aux tiers :

Le six novembre deux mille vingt-cinq
Le Président,
Jean-Luc REQUI

DEMANDES DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2026

Chapitre 74

LIBELLÉS OPÉRATIONS	BUDGET PRÉVISIONNEL TTC	PART CCLL	TOTAL FINANCEURS	CD 34	RÉGION	DRAC	État		
								FNADT	FNFS
DISPOSITIF FRANCE SERVICES 2026	68 195,04 €	18 195,04 €	50 000,00 €					25 000,00 €	25 000,00 €
ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE	43 500,00 €	27 000,00 €	16 500,00 €	4 000,00 €			12 500,00 €		
EXPOSITION DREAMING THE LAND	174 000,00 €	164 000,00 €	10 000,00 €			10 000,00 €			
DARDÉ EN FAMILLE	7 500,00 €	4 000,00 €	3 500,00 €			3 500,00 €			
DARDÉ DANS LES OREILLES	9 000,00 €	3 000,00 €	6 000,00 €	1 500,00 €		4 500,00 €			
SALON DES ARTISANS 2026	39 400,00 €	19 400,00 €	20 000,00 €	15 000,00 €	5 000,00 €				
TOTAUX	341 595,04 €	235 595,04 €	106 000,00 €	20 500,00 €	5 000,00 €	18 000,00 €	12 500,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €